

Ligue nationale contre le cancer- Comité départemental de la Drôme

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

**Ligue nationale contre le cancer-
Comité départemental de la Drôme**

3-5 rue Avenue de Romans-26000 VALENCE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur
les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres du Comité,

1 Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Ligue Nationale contre le cancer-Comité départemental de la Drôme relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2.1 *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.1 *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3 Observation

- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels aux paragraphes :

1.3 : Evènements significatifs de l'exercice et postérieurs à la clôture

- 2.2.1 : la dérogation pour le calcul de la cotisation des comités départementaux.

4 Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos diligences ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les créances.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

5 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Comité.

6 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

7 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

**LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER-
COMITE DE LA DROME**

*Rapport du Commissaire aux
Comptes sur les comptes
annuels*

*Exercice clos
le 31 décembre 2021*

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mours Saint Eusèbe, le 23 mars 2022,

Le Commissaire aux Comptes

Audicé Drôme
Commissaires aux comptes



Marc PAQUIER

Ligue nationale contre le cancer-Comité départemental de la Drôme

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2021

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	332 681.02	(124 266.88)	208 414.14	219 274.48
Terrains				
Constructions	307 435.58	(100 802.78)	206 632.80	216 828.21
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	25 245.44	(23 464.10)	1 781.34	2 446.27
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 233.00		2 233.00	2 233.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 233.00		2 233.00	2 233.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	334 914.02	(124 266.88)	210 647.14	221 507.48

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				882.59
CRÉANCES	422 874.84		422 874.84	265 416.36
Créances clients, usagers et comptes rattachés	854.28		854.28	220.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	422 020.56		422 020.56	265 196.36
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	745 662.00		745 662.00	700 021.36
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	745 662.00		745 662.00	700 021.36
Charges constatées d'avance	1 886.02		1 886.02	1 043.36
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 170 422.86		1 170 422.86	967 363.67

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 505 336.88	(124 26 688)	1 381 070.00	1 188 871.15
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	994 111.53	824 138.26
Réserves statutaires ou contractuelles	994 111.53	824 138.26
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		(33 340.52)
Excédent ou déficit de l'exercice	207 587.64	203 313.79
Situation nette (sous total)	1 201 699.17	994 111.53
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 201 699.17	994 111.53
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	15 880.00	880.00
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	15 880.00	880.00
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	34 990.00	22 450.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	34 990.00	22 450.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	128 500.83	171 429.62
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 554.90	55 169.51
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	35 964.61	28 731.11
Dettes fiscales	481.32	429.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	41 500.00	87 100.00
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	128 500.83	171 429.62
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 381 070.00	1 188 871.15

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	29 960.00	29 920.00	40.00	0.13 %
Ventes de biens et services	25 645.85	8 575.30	17 070.55	
Ventes de biens	5 825.19	1 955.30	3 869.89	
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	19 820.66	6 620.00	13 200.66	
dont parrainages		220.00	(220.00)	
Concours publics et subventions d'exploitation	8 535.80	3 546.00	4 989.80	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	340 077.61	575 144.10	(235 066.49)	-40.87 %
Dons manuels	337 077.61	315 311.86	21 765.75	6.90 %
Mécénats	3 000.00	3 000.00		0.00 %
Legs, donations et assurances-vie		256 832.24	(256 832.24)	
Contributions financières reçues	328 368.18		328 368.18	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	6 800.30	11 782.65	(4 982.35)	-42.29 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	739 387.74	628 968.05	110 419.69	17.56 %
Achats de marchandises	8 145.26	2 407.82	5 737.44	
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	141 994.71	123 980.52	18 014.19	14.53 %
Aides financières	121 970.90	117 327.00	4 643.90	3.96 %
Impôts, taxes et versements assimilés	4 136.82	3 261.53	875.29	26.84 %
Salaires et traitements	127 884.66	86 954.79	40 929.87	47.07 %
Charges sociales	64 411.80	52 695.37	11 716.43	22.23 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	23 400.34	14 396.91	9 003.43	62.54 %
Report en fonds dédiés	15 000.00		15 000.00	
Autres charges	25 142.47	24 980.18	162.29	0.65 %
CHARGES D'EXPLOITATION	532 086.96	426 004.12	106 082.84	24.90 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	207 300.78	202 963.93	4 336.85	2.14 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	342.86	456.86	(114.00)	-24.95 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	342.86	456.86	(114.00)	-24.95 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	342.86	456.86	(114.00)	-24.95 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	207 643.64	203 420.79	4 222.85	2.08 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	56.00	107.00	(51.00)	-47.66 %
TOTAL DES PRODUITS	739 730.60	629 424.91	110 305.69	17.52 %
TOTAL DES CHARGES	532 142.96	426 111.12	106 031.84	24.88 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	207 587.64	203 313.79	4 273.85	2.10 %
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	23 139.84	15 859.00	7 280.84	45.91 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	23 139.84	15 859.00	7 280.84	45.91 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	23 139.84	15 859.00	7 280.84	45.91 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	23 139.84	15 859.00	7 280.84	45.91 %
NON AFFECTÉS				

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Pandémie de Covid-19
- Assurances vies d'un montant de 248 312,16 euros

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	332 681,02	0,00	0,00	332 681,02
Immobilisations financières	2 233,00	0,00	0,00	2 233,00
Total	334 914,02	0,00	0,00	334 914,02

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...	Néant	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	0	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	113 406,54	10 860,34		124 266,88
Amort. Immobilisations financières				
Total	113 406,54	10 860,34	0,00	124 266,88

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 233,00			2 233,00
Total	2 233,00	0,00	0,00	2 233,00

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

- Néant

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	2 233,00	2 233,00	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés			
→ Autres Créances			
→ Créances reçues par legs ou donations	422 020,56	422 020,56	
→ Charges constatées d'avance	1 886,02	1 886,02	
Total	426 139,58	426 139,58	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks		Néant		
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	446 875,37	
Livrets et comptes épargne	298 786,63	342,86
Comptes à terme		
Total	745 662,00	342,86

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→ BN	854,28	
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	419 673,95	265 120,63
Autres créances		
→ Produits à recevoir	2 988,61	
→		
→		
→		
→		
Disponibilités	745 662,00	656 671,48
Total	1 169 178,84	921 792,11

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Quadiant (Néopost)	316,20	311,90
Cabinet Jeanselme	93,54	
Cabinet Jeanselme	741,86	
Allianz	734,42	669,54
Orange		25,74
Orange		36,18
Total	1 886,02	1 043,36

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau						33 341		
Excédent ou déficit de l'exercice		203 314		203 314				
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	824 138	203 314	0	203 314	0	33 341	0	994 112

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		880	0	0	0	880
→ Subvention Rotary Club Romans	2018	880				880
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		15 000	0	0	0	15 000
→ Fond d'urgence Ligue	2021	15 000				15 000
→ ...						
Total		15 880	0	0	0	15 880

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite →	22 450	12 540		34 990
Total	22 450	12 540	0	34 990

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	0,00	0,00		
→ à plus de 1 an à l'origine	0,00	0,00		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 554,90	50 554,90		
Dettes des legs ou donations	0,00	0,00		
Dettes fiscales et sociales	36 445,93	36 445,93		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00		
Autres dettes	41 500,00	41 500,00		
Produits constatés d'avance	0,00	0,00		
Total	128 500,83	128 500,83	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	1 851,82	1 411,13
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 851,82	1 411,13
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	34 594,31	27 616,29
→ Urssaf/ Pôle emploi	4 038,00	2 744,00
→ Caisse de retraite et prévoyance	4 370,77	4 086,51
→ Caisse de Mutuelle	1 433,43	1 318,95
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	15 435,80	12 091,65
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	8 834,99	6 946,18
→ Prélèvement à la source	481,32	429,00
Total	36 446,13	29 027,42

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	50 554,90	50 021,26
→ FNP - Comptes Fournisseurs	4 793,86	3 971,37
→ FNP - Comptes Fournisseurs intergroupe	2 328,75	14 956,09
→ FNP - Comptes Fournisseurs factures à recevoir	6 296,01	5 072,52
→ FNP - Comptes Fournisseurs intragroupe facture à recevoir	37 136,28	31 093,80
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0,00	0,00
...		
Autres dettes :	41 500,00	87 100,00
Recherche Régionale	38 500,00	28 000,00
Recherche Nationale	3 000,00	59 100,00
Total	92 054,90	137 121,26

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 REPORTING - COMITÉ DE LA DRÔME	Décembre 2021		Décembre 2020		
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES	301 717,33	281 717,33	252 545,07	252 325,07	
1.1 Réalisées en France	301 717,33	281 717,33	252 545,07	252 325,07	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	205 717,33	185 717,33	165 445,07	165 225,07	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	96 000,00	96 000,00	87 100,00	87 100,00	
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	123 603,52	123 603,52	98 315,52	98 315,52	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	116 668,93	116 668,93	93 220,10	93 220,10	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	6 934,59	6 934,59	5 095,42	5 095,42	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	79 226,11	68 890,01	71 380,53	56 051,88	
3.1 Frais d'information et de communication	20 093,13	20 093,13	14 759,26	14 759,26	
3.2 Frais de fonctionnement	47 613,45	37 277,35	45 759,83	30 431,18	
3.3 Autres charges	11 519,53	11 519,53	10 861,44	10 861,44	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	12 540,00	12 540,00	3 763,00	3 763,00	
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	56,00		107,00		
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	15 000,00				
TOTAL CHARGES	532 142,96	486 750,86	426 111,12	410 455,47	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	207 587,64		203 313,79		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
<i>Réalisées en France</i>				
<i>Réalisées à l'étranger</i>				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	23 139,84	23 139,84	15 859,00	15 859,00
TOTAL	23 139,84	23 139,84	15 859,00	15 859,00

 REPORTING - COMITÉ DE LA DRÔME	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-709 394,50	-709 394,50	-613 876,26	-613 876,26
1.1 Cotisations sans contrepartie	-29 960,00	-29 960,00	-29 920,00	-29 920,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-340 077,61	-340 077,61	-575 144,10	-575 144,10
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-339 356,89	-339 356,89	-8 812,16	-8 812,16
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-21 800,30		-12 002,65	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises			-220,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-15 000,00			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-6 800,30		-11 782,65	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-8 535,80		-3 546,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	-739 730,60	-709 394,50	-629 424,91	-613 876,26

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-23 139,84	-23 139,84	-15 859,00	-15 859,00
Bénévolat	-23 139,84	-23 139,84	-15 859,00	-15 859,00
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-23 139,84	-23 139,84	-15 859,00	-15 859,00

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes → ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestations	23 962	6 400
→ Ventes	830	1 955
→ Autres Produits affectés aux missions sociales	854	
→ Produits financiers	343	457
→ Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	313 368	
Total	339 357	8 812

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Transfert de Charges	6 800	11 783
Total	6 800	11 783

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	Néant	Néant
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total		

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	Néant	Néant
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total		

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie [...] Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du [...]

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Achats de Marchandises	941,42	5591,39	509,42	7042,23
Loyer			912	912
Assurance	670		268	937
Electricité et eau	439		293	732
Téléphone	1 292		862	2 154
Affranchissement	389	34 843	666	35 897
Entretien	2 305		1 536	3 841
Location Immobilière	775	2 067	323	3 164
Charges Locatives	1 462		975	2 436
Total	7 331	36 909	5 834	50 074

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	121 197	117 091
Actions d'information, de prévention et de dépistage	54 912	34 784
Actions de formation	250	250
Actions de recherche	104 361	99 202
Actions de société et politique de santé	998	999
Frais d'appel aux dons et legs	123 604	98 315
Frais de fonctionnement (dont communication)	68 890	56 052
Total	474 210	406 693

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	121 197	117 091
Actions d'information, prévention, dépistage	54 912	34 784
Actions de formation	250	250
Actions de recherche	8 361	12 102
Actions autres	998	999
Total	185 718	165 226
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	500	
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	95 500	87 100
Actions autres		
Total	96 000	87 100

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	20 093	14 759
Frais de Gestion	25 915	20 611
Impôts et taxes	2 876	2 077
Cotisation Statutaire 10%	8 487	7 744
Autres Charges	11 520	10 861
Total	68 890	56 052

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	880	880
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	880	880

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	23 140	15 859
Total		23 140	15 859

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	1 843				5 591		711				8 145
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	55 932				68 807		17 255				141 995
Aides financières	25 971	96 000									121 971
Impôts, taxes et versement assimilés	1 261				2 876						4 137
Salaires et traitements	78 270				23 233	3 142	23 240				127 885
Charges sociales	29 959				14 862	3 792	15 798				64 412
Dotations aux amortissements et dépréciations							10 860				10 860
Dotations aux provisions								12 540			12 540
Reports en fonds dédiés										15 000	15 000
Autres charges	16 656						8 487				25 142
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									56		56
TOTAL	209 892	96 000	0	0	115 369	6 935	76 350	12 540	56	15 000	532 143

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole				23 140	23 140
TOTAL	0	0	0	23 140	23 140

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 240
Total	3 240

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ ...	
→ ...	Néant
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	Néant
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION CER
**TOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC**
**TOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC**
EMPLOIS DE L'EXERCICE

1. MISSIONS SOCIALES	281 717,33	252 325,07
<i>1.1 Réalisées en France</i>	<i>281 717,33</i>	<i>252 325,07</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	<i>185 717,33</i>	<i>165 225,07</i>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé	121 196,62	117 090,60
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	54 912,02	34 783,79
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	249,61	249,80
Actions de société et politique de santé	998,44	999,21
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	8 360,64	12 101,67
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	<i>96 000,00</i>	<i>87 100,00</i>
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	500,00	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	95 500,00	87 100,00
<i>Programmes nationaux</i>	<i>57 000,00</i>	<i>59 100,00</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>	<i>38 500,00</i>	<i>28 000,00</i>
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	123 603,52	98 315,52
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<i>116 668,93</i>	<i>93 220,10</i>
Frais d'appel de dons	54 881,97	52 253,27
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons	41 023,30	30 627,53
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes	20 763,66	10 339,30
Activités de récupérations		
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>	<i>6 934,59</i>	<i>5 095,42</i>
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat	6 934,59	5 095,42
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	68 890,01	56 051,88
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>	<i>20 093,13</i>	<i>14 759,26</i>
Frais d'information et de communication externe	10 556,04	7 438,88
Frais d'information et de communication interne	9 537,09	7 320,38
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>	<i>37 277,35</i>	<i>30 431,18</i>
Frais de gestion	25 915,03	20 610,79
Formation administrative		
Impôts et taxes	2 875,62	2 076,53
Cotisation statutaire 10%	8 486,70	7 743,86
<i>3.3 Autres charges</i>	<i>11 519,53</i>	<i>10 861,44</i>
Charges financières	659,19	227,53
Dotations aux amortissements	10 860,34	10 633,91
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	474 210,86	406 692,47
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	12 540,00	3 763,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	222 643,64	203 420,79
TOTAL	709 394,50	613 876,26

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE
TOTAL
TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES

 026 - COMITÉ DE LA DRÔME	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<i>Réalisées en France</i>		
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	23 139,84	15 859,00
TOTAL	23 139,84	15 859,00

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

RESSOURCES PAR ORIGINE CER
**TOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC**
**TOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC**
RESSOURCES DE L'EXERCICE
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
-709 394,50
-613 876,26
1.1 Cotisations sans contrepartie
-29 960,00
-29 920,00
1.2 Dons, legs et mécénat
-340 077,61
-575 144,10

Dons manuels non affectés

-326 836,44
-309 018,71

Dons manuels affectés

-8 257,17
-6 293,15

Legs, donations et assurances-vie non affectés

-246 174,40

Legs et autres libéralités affectés

-10 657,84

Mécénat

-4 984,00
-3 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public
-339 356,89
-8 812,16

Manifestations

-23 961,57
-6 400,00

Ventes (dont abonnement à vivre)

-830,00
-1 955,30

Prestations et autres ventes

Activités de récupération

Charges et Produits exceptionnels

Droits d'auteurs

Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)

-854,28

Autres produits affectés

Produits financiers

-342,86
-456,86

Quotes parts de générosité reçues d'autres entités

-313 368,18
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS

Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation

Utilisation fonds dédiés sur contributions financières

Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège

Utilisation fonds dédiés/ressources GP

Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés

TOTAL DES RESSOURCES
-709 394,50
-613 876,26
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE
TOTAL
-709 394,50
-613 876,26
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)
775 208,05
561 153,35

+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public

222 643,64
203 420,79

Investissements et désinvestissements nets liés a la GP

10 633,91
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)
997 851,69
775 208,05
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE
TOTAL
TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
-23 139,84
-15 859,00

Bénévolat

-23 139,84
-15 859,00

Prestations en nature

Dons en nature

TOTAL
-23 139,84
-15 859,00

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2011	Construction	280 000,00				280 000,00	7 417,17
2011	Aménagement	2 000,00				2 000,00	66,67
2011	Aménagement	2 932,00				2 932,00	115,59
2010	Signalitique	5 508,00				5 508,00	474,27
2006	Mobilier Méd	5 150,00				5 150,00	0,00
2004	Mobilier Bure	8 000,00				8 000,00	0,00
2014	Climatisation	7 947,00				7 947,00	794,76
2015	Informatique	1 210,00				1 210,00	0,00
2016	Peinture	5 631,00				5 631,00	985,43
2019	Climatisation	3 415,17				3 415,00	341,52
2020	Informatique	2 497,00				2 497,00	664,93
	Total						10 860,34

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	10			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	5	512	0,31	8 048,64
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	55	960	0,58	15 091,20
Total	70	1 472	1	23 139,84

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	4	4 512	2
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	4	4 512	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	Néant
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3 745 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

 REPORTING - COMITÉ DE LA DRÔME	Décembre 2021		Décembre 2020		
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES	301 717,33	281 717,33	252 545,07	252 325,07	
1.1 Réalisées en France	301 717,33	281 717,33	252 545,07	252 325,07	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	205 717,33	185 717,33	165 445,07	165 225,07	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	96 000,00	96 000,00	87 100,00	87 100,00	
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	123 603,52	123 603,52	98 315,52	98 315,52	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	116 668,93	116 668,93	93 220,10	93 220,10	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	6 934,59	6 934,59	5 095,42	5 095,42	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	79 226,11	68 890,01	71 380,53	56 051,88	
3.1 Frais d'information et de communication	20 093,13	20 093,13	14 759,26	14 759,26	
3.2 Frais de fonctionnement	47 613,45	37 277,35	45 759,83	30 431,18	
3.3 Autres charges	11 519,53	11 519,53	10 861,44	10 861,44	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	12 540,00	12 540,00	3 763,00	3 763,00	
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	56,00		107,00		
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	15 000,00				
TOTAL CHARGES	532 142,96	486 750,86	426 111,12	410 455,47	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	207 587,64		203 313,79		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	23 139,84	23 139,84	15 859,00	15 859,00
TOTAL	23 139,84	23 139,84	15 859,00	15 859,00

 REPORTING - COMITÉ DE LA DRÔME	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-709 394,50	-709 394,50	-613 876,26	-613 876,26
1.1 Cotisations sans contrepartie	-29 960,00	-29 960,00	-29 920,00	-29 920,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-340 077,61	-340 077,61	-575 144,10	-575 144,10
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-339 356,89	-339 356,89	-8 812,16	-8 812,16
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-21 800,30		-12 002,65	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises			-220,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-15 000,00			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-6 800,30		-11 782,65	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-8 535,80		-3 546,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	-739 730,60	-709 394,50	-629 424,91	-613 876,26

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-23 139,84	-23 139,84	-15 859,00	-15 859,00
Bénévolat	-23 139,84	-23 139,84	-15 859,00	-15 859,00
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-23 139,84	-23 139,84	-15 859,00	-15 859,00